Premières élections municipales

Le vieux monde s'est écroulé. Plus de monarchie absolue. Plus de système féodal. Nanterre n'a plus de seigneur au moment même où l'Assemblée à Versailles proclame les Droits de l'Homme : *"Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit"*. Admirable proclamation mais encore bien loin de la réalité des faits.

Les pauvres sont toujours pauvres. Le pain cher et rare. On craint que le roi, à Versailles, subisse l'influence néfaste de la cour et remette en cause les acquis de la Révolution. Le 5 et le 6 octobre 89, une énorme manifestation de femmes, encadrées de gardes nationaux, ira chercher la famille royale pour la ramener sous le contrôle du peuple de Paris. Au même moment, à Nanterre et dans les villages environnants, on cherche du pain. Le directeur de l'école militaire (ex-collège) et futur général révolutionnaire, Pierre Nicolas Joseph Hazard, en fera cuire pour toute la communauté et ira en porter à l'armée parisienne à Versailles !

En décembre 89, Nanterre devient commune chef-lieu de canton du district de St-Denis, Département de Paris. Les premières élections municipales nanterriennes se déroulent dans l'église St Maurice - Ste Geneviève, le 7 février 1790.

Les hommes imposables ont seuls le droit de vote et le 1/3 de la population seulement sera éligible. Démocratie imparfaite mais débutante. Elle permettra l'élection de 15 conseillers, tous notables aisés, et du 1er Maire, Jérôme Barrot, laboureur, vigneron, propriétaire.

Un an plus tard, le 2 janvier 1791, le démocratie locale s'enrichira d'une institution nouvelle : Le club révolutionnaire des amis de la Constitution, future société populaire, fondé par Pierre Hazard déjà cité et dont les séances se tiennent d'abord dans les murs de l'ancien collège. Ce même Hazard rédigera à l'adresse de l'Assemblée un plan d'éducation nationale fortement inspiré du philosophe Rousseau.

Mais si Nanterre peut s'enorgueillir d'un établissement de prestige comme l'école militaire, il n'en reste pas moins que les enfants nanterriens fréquentent plutôt les écoles animées par trois instituteurs, une femme et deux hommes, salariés avant la Révolution par les parents d'élèves. Le degré d'instruction de la population, révélé par la maîtrise de l'écriture dans les registres paroissiaux, est assez élevé pour un bourg rural comme Nanterre.

La vie quotidienne suit son cours avec ses misères et ses joies.

Disette et épidémie feront mourir 28 enfants dans la seule année 1790. Mais on sait également s'amuser. On danse et on boit pour la Fête de la Fédération le 14 juillet 90, anniversaire de la prise de la Bastille. On distribue des cocardes aux tambours. On bénit le drapeau de la Garde Nationale mais on continue de fêter St Maurice et Ste Geneviève, patrons du bourg. Traditions et foi religieuse se mêlent facilement aux fêtes révolutionnaires.

Depuis novembre 89, l'Assemblée a fait mettre à la disposition de la Nation les biens du Clergé. Ceux-ci seront ensuite mis en vente. Il faut en faire l'inventaire.

En dehors des bâtiments du collège devenus école militaire, les ex-chanoines ne possédaient pas grand chose à Nanterre. Plus importants étaient les biens des prêtres du Calvaire et des Ermites. Les conflits vont vite surgir avec ses derniers et attiser la contre-révolution dans le village.

En même temps, l'Assemblée demande aux prêtres devenus fonctionnaires de prêter serment à la Constitution. Certains acceptent, d'autres refusent. Le nouveau curé de Nanterre, Ravoisé, prête serment. Les Ermites et les prêtres du Calvaire se font tirer l'oreille et bénéficient, il faut bien le dire, de la mansuétude de la municipalité qui traîne à faire appliquer la loi.

Le 21 janvier 1791, un billet laconique du maire rend compte d'une nouvelle qui va rompre les derniers liens unissant les Français à la monarchie et rendre irréversible le cours de la Révolution.

"Nous avons reçu aujourd'hui à 3 h 30 du matin, avec la plus grande satisfaction, la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, par laquelle vous nous annoncez l'arrestation du roi à Varennes. Nous continuerons de faire monter la garde dans notre bourg..."

Le roi a fui pour rejoindre les nobles émigrés à Coblentz et combattre avec les armées étrangères contre la France. Il a trahi la Révolution.

Par la volonté de l'Assemblée et contre celle du peuple, il restera roi encore un an. Le 3 septembre 1791, on allume dans les champs de grands feux pour célébrer la 1ere Constitution révolutionnaire. Ils éclairent les derniers mois de paix de notre village.

Nanterre, comme tous les bourgs de France, va vivre à l'heure de la guerre. ■

Marianne ANDREUCCI

Si 89 m'était conté...

Stabilité et conservatisme

Pendant toute la période révolutionnaire, le trait marquant de la vie politique nanterrienne est la stabilité. Les mêmes notables siègent à la municipalité depuis 1787. Certains y resteront jusqu'en 1815 ! Certes l'ancien maire, Jérôme Barot, laissera sa place après le 10 Août 92 à Jean-Claude Gillet, cabaretier et vigneron, mais on ne peut parler d'épuration car il reste de toutes façons officier municipal.

Le sceau de la municipalité traduit bien cette permanence. En 1789, il représentait St-Maurice (c'est le saint patron de Nanterre) à cheval avec la devise « *la nation, le roi, la loi* ». En 1793, on garde le tout en rayant le roi.

Pourtant il y a à Nanterre un courant plus révolutionnaire. Il est représenté par la Société populaire fondée en 1791 par Pierre Nicolas Joseph Hazard, Directeur de l'école militaire nationale installée dans les murs de l'ancien collège. Nous ne possédons pas les délibérations de cette société populaire nommée au début « Club des amis de la Constitution », affiliée au club des Jacobins et décrite comme une société patriotique villageoise. Les séances se tenaient tous les dimanches et fêtes puis tous les décadis (1). Elle se trouvait d'abord dans l'ancien collège puis dans la sacristie fermée au culte et enfin dans la chapelle Ste Geneviève attenante au prieuré et sur laquelle on avait écrit en lettres noires :

« Société Populaire
Unité et indivisibilité
de la République
Liberté, Egalité, Fraternité
ou la mort. »

A partir de l'automne 1793, ce sont les comités révolutionnaires qui concentrent l'activité politique nanterrienne. La poursuite de la guerre, la crise de l'été 93, les soulèvements royalistes avaient conduit la Convention à recourir à des mesures politiques exceptionnelles connues sous le nom de « *Terreur* », moyen de lutte contre « *les ennemis de la liberté* ». Les Comités révolutionnaires - comité de surveillance dans les communes et les agents nationaux - veillaient à l'application de la loi et à la recherche des suspects de contre-révolution. Le Comité de surveillance composé à Nanterre de petits artisans, de boutiquiers, entre très vite en conflit avec la municipalité formée, dira un texte, « d'anciens marguilliers » (2) en liaison avec un « *ex-moine curé du village* ». On les accuse de tiédeur dans la recherche des suspects. Ils tardent à perquisitionner chez les prêtres du Calvaire et à demander la dissolution de la communauté comme l'exige la loi après le vote de la constitution civile du clergé. Ils ne signalent pas le refus des prêtres de prêter serment à la Constitution. Ils ferment les yeux quand le curé Ravoisé qui a prêté serment accompagne l'enterrement d'un ancien novice des ermites et se voit refuser l'entrée du cimetière par le supérieur de ceux-ci. Ils ne dénoncent pas le rôle de refuge contre-révolutionnaire que joue le Calvaire hébergeant, au printemps 1793, 12 nobles et un certain nombre de locataires pour le moins suspects. Il faudra la pression de la municipalité de la Montagne du Bel Air (ci - devant St-Cloud) pour qu'on y procède à l'arrestation de l'ancien prieur de St-Germain du Bois de Salignac Fenelon, de l'ex-fermier général Prévost d'Arlincourt.

La tiédeur révolutionnaire des membres de la municipalité à l'égard des prêtres et des ermites s'explique autant par leur volonté de maintenir les traditions religieuses et les pélerinages (ceux à Ste Geneviève et à la vraie croix rapportaient gros) que par leur méfiance vis-à-vis d'une révolution dont le caractère de plus en plus social heurtait leur conservatisme. Tenir semble être la devise de ces notables... Adaptés à la révolution de 89, opposants larvés en l'an II, ils dévoileront leur pensée le 9 thermidor en applaudissant à la chute de Robespierre « le tyran » et de ses amis dont Hanriot que la Commune a « nourri en son sein » dira le registre municipal.

1 - période de 10 jours remplaçant la semaine dans le nouveau calendrier révolutionnaire.
2 - membres de l'ancien conseil de paroisse et de la 1re municipalité nommée et non élue en 1787.

Marianne Andreucci

Si 89 m'était conté...